

La féminisation des noms de métier..., une question de mentalités ?

GABRIELA ALFARO MADRIGAL

Escuela de Literatura y Ciencias del Lenguaje

Universidad Nacional

Escuela de Lenguas Modernas

Universidad de Costa Rica

Résumé

Plus de trente ans se sont écoulés depuis que Lionel Jospin, Premier ministre de la France a accepté la création de la Commission pour la féminisation des titres, grades et fonctions présidée par Benoîte Groult. Depuis, la féminisation traîne un peu en France. Cependant elle a été adoptée par d'autres pays francophones, par les médias et par le public en général.

Mots clés: féminisation, mentalité, sexisme, règles, métier, langue française

Resumen

Han pasado más de treinta años desde que Lionel Jospin, Primer ministro de Francia aceptó la creación de la Comisión para la Feminización de Títulos, Grados y Funciones presidida por Benoîte Groult. Ese problema subsiste aún en ese país europeo. Sin embargo, la feminización fue adoptada ya hace algunos años por otros países francófonos, por los medios de comunicación y por el público en general.

Palabras claves: feminización, mentalidad, sexismo, reglas, oficio, lengua francesa

Introduction

Les Français et les Françaises ont les mêmes droits selon la législation de la V République, toujours en vigueur. Toutefois, cette parité est apparente et ne se manifeste pas dans tous les aspects de la vie sociale, politique, économique, sportive, etc. L'on pourrait alors affirmer sans aucun doute qu'il existe deux codes régulant la coexistence des genres masculin et féminin : le statut souhaité de l'équilibre versus l'âpre réalité de la disparité.

Bien entendu, les métiers et les professions n'échappent pas à cette dichotomie : un parcours de cette situation ambivalente persistant largement en France

et un peu moins dans d'autres pays francophones, aussi rapide et sommaire qu'il soit, montrera que certains titres officiels et certains noms de métiers et de professions n'ont pas de féminin en langue française, malgré de nombreuses tentatives pour remédier à cette carence.

« Notre langue évolue : elle n'est évidemment pas séparée des enjeux du temps. La parité a sa place dans la langue. Je souhaite que ce guide facilite une démarche dont la légitimité n'est plus à démontrer. » a dit Lionel Jospin, Premier ministre de France, lors de la parution, en 1999, de l'ouvrage *Femme, j'écris ton nom (Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions)* (in Cerquiglini et al., Préface, p.6).

La circulaire du 11 mars 1986 qui créa la Commission pour la féminisation et qui avait été classée peu de temps après sa parution, n'a été réactivée qu'au mois de mars 1998 et cela malgré les protestations des Académiciens.

Mais selon Benoîte Groult, célèbre **romancière** et **écrivaine**, le langage continue d'être « *sexiste* » en France car, elle « traîne encore les pieds sur cette question » tandis que d'autres pays francophones ont pris en charge la féminisation des noms de métier, il y a déjà quelques années (in M. Houssin, entretien).

Le rôle de la Commission pour la féminisation

C'est grâce à Yvette Roudy, Ministre des droits de la femme (1981-1986) et à Lionel Jospin, Premier ministre, que la Commission pour la féminisation des noms de métier, titre, grade et fonction fut créée en 1986 et présidée par Benoîte Groult. Le but principal de la Commission était surtout « *d'éviter le sexisme dans la vie professionnelle et dans la vie quotidienne* » (idem).

Plus de dix ans après et par la circulaire du 6 mars 1998, Lionel Jospin rappelle aux membres de son Gouvernement l'obligation de faire figurer dans les textes réglementaires et les documents officiels émanant des administrations et des établissements publics de l'État, la dénomination féminine des métiers, fonctions, grades et titres.

Féminiser une fonction est une question d'égalité, c'est reconnaître les droits des femmes mais elles en ont leur part dans cette affaire, car elles continuent à préférer, comme fonctionnaires « haut de gamme », de se faire appeler :

- Madame le Premier Ministre
- Madame le Président Directeur Général
- Madame le Maire
- Madame l'Ambassadeur de France...

D'autres personnes comme Frédéric Beigbeder, journaliste du magazine *Lire*, dans une de ses chroniques, s'en prend contre le mot « écrivaine » : « je ne supporte pas les écrivaines, c'est physique. J'attrape une éruption cutanée dès que je lis ce terme immonde » (2005).

Le rôle de l'Académie française

Créée en 1635 par Richelieu, l'Académie Française a accueilli 719 membres, parmi lesquels des philosophes, des romanciers, des médecins, des ethnologues, des poètes, des hommes d'état, des critiques d'art... et quelques femmes.

Elle se compose actuellement de 40 membres dont 5 femmes : Jacqueline de Romilly (1988), Hélène Carrière d'Encausse (1990 et secrétaire perpétuelle depuis 1999), Florence Delay (2000), Assia Djebar (2005) et Simone Veil (2008). Et selon Benoîte Groult « toute femme qui entre à l'Académie représente une victoire » (in M. Houssin, entretien), car le langage est aussi un moyen de discrimination.

Cependant, l'Académie a attendu plus de quatre siècles avant d'élire une femme et ce n'est qu'en 1980 que la première femme entre dans son sein, Marguerite Yourcenar, célèbre écrivaine décédée en 1987 et qui était **académicien** (non académicienne) et **confrère** pour ses collègues (à noter que le terme consoeur existe depuis longtemps).

L'apport des médias et des ouvrages de référence

Pour ce qui est de la féminisation des noms de métiers et de professions, selon Madame Groult, actuellement « le désordre le plus complet règne surtout dans les journaux » (idem).

En voici quelques exemples :

Florence Raynal, journaliste de profession, dans son article « George Sand : femme de passions et de convictions », souligne : « ...l'**écrivaine** George Sand, née en 1804, sera célébrée tout au long de l'année 2004 » (*Label France*, 53). Plus loin, dans un encadré sous le titre de *Rendez-vous avec George Sand*, elle écrit : « L'ouverture de 'L'année George Sand' se fera le 3 février 2004 et prendra la forme d'une journée-découverte de l'**auteur** » (idem).

Par contre, la professeur (sans *-e* final) émérite à l'Université de Rennes-II, Francine Dugast, dans le chapeau de son article "Regards sur Colette" reprend : « Figure légendaire et scandaleuse de la Belle Epoque, plus grand **écrivain** en prose du XXe siècle... » (*Label France*, 54).

Dans la même page, la légende de la photo souligne : « une femme dont l'œuvre est une perpétuelle... dans l'infini du monde », selon l'**écrivaine** Julia Kristeva. On constate la même chose pour la photo de la page suivante. Cependant, au deuxième intertitre, on lit : « Mime, journaliste, **écrivain** ». Et après le quatrième intertitre, on lit encore : « ... **Académicienne** en Belgique, **jurée** du prix Goncourt, elle a été saluée par les plus grands écrivains du demi-siècle... »

En ce qui concerne les ouvrages de référence, les dictionnaires commencent, timidement, à inclure quelques termes de féminisation :

1. Le Petit Larousse a déjà accepté certaines féminisations, telles que : **la juge, la ministre, la sculptrice**. Cependant, on y signale qu'il s'agit de la langue familière. **Ingénieur, auteur et professeur** apparaissent comme des noms masculins (n.m.). En ce qui concerne le nom **écrivain**, on signale n.m., mais entre parenthèses **écrivaine** en Suisse et au Québec.
2. Pour sa part, le Dictionnaire Hachette Encyclopédique répertorie : **écrivaine** n.f. fam. **Femme écrivain** (ce mot est usuel au Québec). Auteur : une **femme auteur**. **Préfète** n.f. femme d'un préfet. **Femme préfet**.

Donc, comme nous venons de le constater, il suffirait d'appliquer l'une des règles les plus élémentaires de la grammaire française : ajouter un **-e** à la fin des mots finissant par une consonne pour les féminiser : **auteure, écrivaine, ingénieure, professeure ...**

À ce propos, Albert Dauzat a écrit : « La femme qui préfère pour le nom de sa profession le masculin au féminin accuse par là même un complexe d'infériorité qui contredit ses revendications légitimes. Dire Madame, le docteur, c'est reconnaître implicitement la supériorité du mâle, dont le masculin est l'expression grammaticale » (*Le français dans tous ses états*, 43).

D'où vient cette attitude de la part des femmes ? N'oublions pas que dans le passé dire Madame l'Ambassadrice signifiait la femme de l'Ambassadeur, Madame la Ministre c'était la femme du ministre... Donc les femmes ne veulent pas porter le même titre qu'une épouse dépourvue de diplômes et pensent que féminiser un nom de métier c'est le dévaloriser.

En plus, parmi les pays francophones, la France est le pays le plus « retardé » de l'Europe en ce qui concerne la représentation féminine au Parlement et la féminisation des noms de métier. Elle est, cependant, entourée par des pays ou des régions francophones qui « ont franchi le pas » depuis 1990 (Québec, la Suisse, la Belgique...). Ces pays acceptent les termes **écrivaine, professeure, ingénieure**, entre autres. Alors, pourquoi, malgré tous les efforts réalisés en France, l'Académie Française n'accepte pas, pour certains termes, que le déterminant au féminin : **une écrivain, une professeur, une ingénieur** ?

Il est certain que les Français ont, depuis longtemps, les outils linguistiques nécessaires pour permettre de nommer les métiers féminins au moyen de vocables féminins. Nonobstant, malgré tous les efforts entrepris, les postes les plus importants continuent d'être désignés au moyen d'un terme masculin.

Quelles sont les règles usuelles pour la féminisation des titres, métiers grades et fonctions en France ? Observons le tableau suivant :

Les règles de féminisation

	TERMINAISON	MASCULIN	TERMINAISON	FEMININ
1	- e	un dentiste un architecte un ministre	- e	une dentiste une architecte une ministre...
2	- é	un député un chargé de ...	- ée	une députée une chargée de ...
3	- i	un apprenti	- ie	une apprentie...
4	- a / - o / -u	un tuba un para un imprésario un métallo un boutefeu	- a / - o / -u	une tuba une para une imprésario une métallo une boutefeu
5	- el	un contractuel	- elle	une contractuelle...
6	- ien	un chirurgien un mécanicien	- ienne	une chirurgienne une mécanicienne
7	- an - on - in	un paysan un sultan un laborantin un maçon	-anne - ane - ine - onne	une paysanne une sultane une laborantine une maçonne
8	consonne finale -r ou -t	un conseiller un préfet un huissier un pompier	- e final + accent grave	une conseillère une préfète une huissière une pompière
9	- eur	un carreleur un contrôleur un chroniqueur un footballeur	- euse	une carreleuse une contrôleuse une chroniqueuse une footballeuse
	Mais - deur	un ambassadeur	- drice	une ambassadrice
10	- teur	un acheteur un rapporteur	- teuse	une acheteuse une rapporteuse...
	Mais	un éditeur un inspecteur un acteur un recteur	- trice	une éditrice une inspectrice une actrice une rectrice
11	- ateur	un administrateur un aviateur un initiateur	- atrice	une administra- trice une aviatrice une initiatrice
12	- eux	un religieux	- euse	une religieuse...

13	modification de la dernière	un créatif un sportif un syndic un clerc	- ve - que	une créative une sportive une syndique une clerque...
14	consonne finale	un camelot un matelot un mannequin un chef	déterminant	une camelot(e) une matelot(e) une mannequin(e) une chef

Explication du tableau

Dans tous les cas le déterminant doit s'écrire au féminin : **une, la, cette...**

1. Pour les noms qui finissent en **-e** au masculin, ils restent invariables au féminin. Il faut mettre le déterminant au féminin.
2. Pour les noms qui finissent par un **-é** (accentué), ils ajoutent un **-e** au féminin.
3. Les noms terminés en **-i**, le féminin ajoute un **-e**.
4. Pour les noms qui finissent par un **-a**, un **-o** ou un **-u**, ils restent invariables au féminin. Il faut changer le déterminant. Ces rares cas concernent des désignations très anciennes, par exemple :
 - **boutefeu** : bâton garni à son extrémité d'une mèche pour mettre le feu à la charge d'un canon. En sens figuré, celui qui suscite des querelles, qui excite des discordes. (Petit Robert)

Ils concernent également des emplois métonymiques, tels que :

- **tuba** : instrument à vent à trois pistons et embouchure basse de la famille des saxons. Techn., sports, tube respiratoire pour nager avec la tête sous l'eau.

Les autres cas correspondent à des formes abrégées ou d'origine étrangère :

- **para** = parachutiste (le même nom pour le masculin et le féminin)
 - **métallo** = métallurgiste (dans ce cas la langue parlée ou argotique s'amuse à substituer à la partie finale de certains mots (désignant le plus souvent des ouvriers, des personnes appartenant à une certaine catégorie sociale), un **-o**, qui est une forme réduite du suffixe **-ot** (du latin **-ottun**). Exemples : anarcho, camaro, propio, mécano...
5. Pour les noms qui finissent par une consonne, ils doublent la consonne et ajoutent un **-e** final.
 6. C'est le même cas que précédemment.
 7. Dénasalisation de la voyelle avec ou sans redoublement de la consonne.
 8. Pour les noms qui finissent au masculin par consonne (**-r**, **-t**), ils prennent un accent grave au féminin et ajoutent un **-e** final.

9. Pour les noms qui finissent en **-eur**, on a la terminaison **-euse** au féminin. Cette règle s'applique aussi aux noms suffixés à partir d'une base nominale empruntée à l'anglais : *basketteur* – *basketteuse*. Cependant, pour les noms qui finissent en **-deur** on a la terminaison **-drice**.
10. Pour les noms qui finissent en **-teur** et qui dérivent d'un verbe nous trouvons la terminaison **-teuse**. Exemples : *acheter* – *acheteur* – *acheteuse*. Cependant, nous pouvons trouver, au féminin, la terminaison **-trice** pour les noms qui ne dérivent pas d'un verbe. Exemples : *éditeur* – *éditrice*.
11. Les noms terminés en **-ateur** se féminisent en **-atrice**.
12. Pour les noms qui se terminent au masculin en **-eux**, le féminin donne **-euse**.
13. Modification de la dernière consonne : **-f** en **-ve** et **-c** en **-que**.
14. Pour ces mots, le **-e** final est facultatif. On peut garder aussi la forme masculine en mettant le déterminant au féminin.

Remarques

Abréviations et sigles

Les formes abrégées et les sigles sont épïcènes : une extra, une O.S., une P.D.G.

Mots empruntés à une langue étrangère

En ce qui concerne les termes d'origine étrangère, on met en pratique la Loi Toubon selon laquelle on est censé utiliser un équivalent en français et le féminiser selon les règles existantes :

- une tenniswoman	=	une joueuse de tennis
- une designer	=	une stylicienne
- une steward	=	une hôtesse (de l'air)

Cependant, dans d'autres cas, la forme féminine est identique au masculin :

- un/une judoka,
- un/une gourou
- un/une imprésario

Des noms qui se prêtent mal à la féminisation

Dans ce cas, les gens préfèrent marquer le féminin uniquement par le déterminant:

- un chef	=	une chef (et non chefesse, forme vieillie)
- un conseil	=	une conseil (juridique)
- un médecin	=	une médecin

Des cas particuliers

Quand le nom désigne la personne de sexe masculin, il est remplacé par son équivalent féminin :

- un confrère	=	une consoeur
- un garçon	=	une fille
- un homme	=	une femme
- un tsar	=	une tsarine

Pour le terme « docteur », l'Académie française laisse le choix entre une **docteur** ou une **doctoresse**. Néanmoins doctoresse est un terme vieilli et on conseille de ne plus employer la terminaison en *-esse*. Et si on ajoutait tout simplement un **-e** : une **docteure** ?

Les noms sans masculin

Les noms d'êtres animés qui n'existent qu'au féminin, quelque soit le sexe de l'être envisagé, sont moins nombreux :

Altesse – personne – star – canaille – recrue –
vedette – idole – sentinelle – victime

Les règles syntaxiques

- On doit toujours utiliser le déterminant au féminin :
une architecte
la comptable
cette présidente
une agente de voyages...
- Les adjectifs et les participes s'accordent au nom qu'ils qualifient:
une conseillère principale
une contrôleuse adjointe
une ingénieur **technicienne**
une première assistante
la doyenne s'est montrée intéressée...

Quelques subtilités de la langue française

Certains noms changent de sens, selon le déterminant qui les précède. Par la suite, on en citera quelques exemples :

Un professionnel : un sportif de haut niveau
Une professionnelle : une pute

Un courtisan : un proche du roi
Une courtisane : une pute

Un entraîneur : un homme qui entraîne une équipe sportive
Une entraîneuse : une pute

Un homme facile : un homme avec qui il est agréable à vivre
Une femme facile : une pute

Un homme qui fait le trottoir : un carreleur cimentier
Une femme qui fait le trottoir : une pute...

Situation de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions dans les autres pays francophones

Le Canada

Le Canada se trouve au premier rang en matière de féminisation des titres et d'élimination du sexisme dans la langue. C'est ainsi qu'en 1979, la *Gazette officielle* du Québec a publié un avis où l'Office de la langue française recommandait la féminisation des titres. Aujourd'hui, la grande majorité des ouvrages de référence sur l'usage du français comportent une section sur les titres au féminin, c'est-à-dire, sur la rédaction non sexiste.

La Suisse

La Suisse s'est inspirée des travaux de féminisation du Canada. Tout d'abord, en 1988, ce pays a adopté aussi un règlement pour la féminisation des titres. Puis, en 1989, le Bureau de l'égalité des droits entre hommes et femmes féminise l'ensemble de sa terminologie des métiers et professions. En outre, en 1991, un guide de rédaction non discriminatoire est publié, de même qu'un dictionnaire de 4 000 termes. La nouvelle constitution fédérale, entrée en vigueur au début de 2000 tient compte en substance des principes de rédaction non sexiste. Enfin, en 2001, l'État de Genève publie un guide d'aide à la rédaction épïcène.

La Belgique

En mars 1989, la Belgique émet une proposition de décret pour féminiser les noms de métier. Par la suite, la Communauté française de ce pays a adopté le 21 juin 1993, un décret visant à la féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre qui permet de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. C'est pourquoi dans ce pays, il est courant d'entendre : la juge, la rectrice, la chercheuse.... Cependant au moment de l'application du décret, le 13 décembre, les formes féminines pouvaient déranger ou faire sourire quelques uns : *la magistrate, la laborantine...*

Quelques recommandations

Dans les offres ou demandes d'emploi, il est conseillé d'utiliser la forme féminine en entier. Exemple : *un chirurgien* ou *une chirurgienne* et non la formulation : un(e) chirurgien(ne).

Dans d'autres types de texte, il est recommandé d'éliminer les « formulations sexistes et assurer au mieux la visibilité des femmes ». Il ne faut pas abuser de l'emploi générique des noms masculins.

L'emploi des termes féminins « ne doit pas nuire à l'intelligibilité des textes ni à leur lisibilité » et il faut éviter des formulations écrites qui n'ont pas de correspondant oral (l'étudiant(e), l'étudiant-e, l'instituteur-trice) et faire un emploi prudent des termes abstraits.

Il faut généraliser l'emploi de « Madame » à la place de celui de « Mademoiselle », car cette opposition renforce nettement une hiérarchie sociale entre les femmes : en effet, « mademoiselle » est celle qui n'a pas de mari, tandis que « madame » est mariée et parfois dépendant de son mari. Par contre, « monsieur » désignera toujours un homme quelle que soit sa situation de famille.

Conclusion

Pour ce qui est de la féminisation des noms de métiers et de professions, on peut constater qu'il y a encore un grand écart entre les formes préconisées et l'usage, surtout en France. Par exemple, l'emploi d'un masculin pour une profession exercée par une femme implique des accords problématiques ou des formules incompréhensibles : **le gendarme s'est mariée en robe blanche, le chirurgien s'est sentie mal à l'aise, le capitaine a accouché d'un beau garçon**. Toutefois, le fait de préciser le sexe oblige à des périphrases telles que : **un professeur femme...**

En outre, les noms de fonction entraînent aussi des disparités d'emploi non justifiables : une femme peut être directrice d'école mais pas directrice d'une multinationale (par exemple). Elle peut être conseillère conjugale mais pas conseillère régionale ou municipale.

Là où il suffirait simplement d'ajouter un **-e** final, l'Académie insiste sur le fait que le nom doit rester invariable et qu'il faut ajouter uniquement le déterminant au féminin : **une professeur gentille** et non **une professeure gentille...**

Il reste encore beaucoup à faire mais on peut affirmer que les Français se sont engagés sur la bonne voie.

Bibliographie

- Beigbeder, Frédéric (2005). *Pouquoi je ne suis pas un écrivain*. www.sisyphe.org/breve. 10 mars.
- Cerquiglini et al. (1999). *Femme, j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de métier, titres, grades et fonction*. Paris: Centre national de la recherche scientifique. Institut national de la langue française.
- Dauzat, Albert in Raymund Cuby. « Féminins ... singuliers? ». *Le français dans tous ses états*. Revue du réseau CNDP pour les enseignants de français. http://cdrp_montpellier.fr/ressources/frdts.
- Dictionnaire Hachette Encyclopédique* 2000 (1999). Paris: Hachette Livre.
- Dugast, Francine (2004). « Regards sur Colette ». *Label France*, 54, avril-juin.
- Houssin, Francine. « Le féminin entre crochets ». Entretien avec Benoîte Groult. www.regards.fr/archives.
- Kristeva, Julia in F. Dugast (2004). « Regards sur Colette ». *Label France*, 54, avril-juin.
- Le Français dans le monde* (1992), 248, avril.
- _____ (2004), 361, janvier-février.
- Massacret, E. et al. (1999). *Café Crème 4, méthode de français*. Paris: Hachette.
- Raynol, Florence (2004). « George Sand : femme de passions et de convictions ». *Label France*, 53, janvier-mars.

Sites

- [http:// www.cfwb.be/franca/publica](http://www.cfwb.be/franca/publica)
- <http://www.crdp-montpellier.fr>
- <http://www.éducation.devenir.free.fr>
- <http://www.frenchteachers.org/general>
- [http:// www.grammaire.reverso.net](http://www.grammaire.reverso.net)
- <http://www.lycos.fr>
- <http://www.olf.gouv.qc.ca>
- <http://www.valibel.fttr.ucl.ac.be>
- <http://www.feminad.com/reflexions>
- <http://www.académie-française.fr>

